



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

## Appel à participation : Journée franco-allemande

La Journée franco-allemande met en avant l'amitié unique entre nos deux pays et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à la fête – ou à la découvrir !

Dans ce contexte, le Fonds citoyen lance un appel à participation pour des projets autour de la Journée franco-allemande, réalisés entre le 18 et le 31 janvier 2021.

### Qui peut participer à la Journée franco-allemande ?

Toutes les personnes déjà actives dans le domaine franco-allemand peuvent participer – mais également celles qui désirent profiter de la Journée franco-allemande pour expérimenter une première fois un engagement transfrontalier et de mieux connaître leurs voisins d'outre-Rhin :

- Associations, comités de jumelage
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Communes et collectivités territoriales
- Fondations
- Institutions scientifiques
- Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes)
- Centres de formation

### Comment peut-on participer à la Journée franco-allemande ?

Vous pouvez déposer sur [notre plateforme en ligne](#) votre demande de subvention au plus tard **le 27 novembre 2020**. \* Nous vous expliquons [ici](#) de quelles informations nous avons besoin.

Vous recevrez au plus tard **le 11 décembre 2020** une confirmation ou un refus. 75 % du montant de la somme attribuée est versé avant le début du projet.

Les projets et actions auront lieu du **18 au 31 janvier 2021**.

Vous rendez au plus tard jusqu'au **31 mars 2021** le rapport final et le décompte.

Les 25 % restants de la somme attribuée seront versés selon les coûts réels survenus et après traitement du décompte.

### Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de la Journée franco-allemande ?

Les actions et projets – sur place ou en ligne – qui

- permettent des échanges avec le pays voisin,
- ont pour thème les relations franco-allemandes,
- traitent un thème avec une perspective franco-allemande,
- donnent envie d'aller à la rencontre de l'Allemagne.

Autres conditions : les projets doivent ...

- avoir lieu entre le 18 et le 31 janvier 2021.
- obtenir au moins 30 points selon les critères d'évaluation : il y a en tout 11 critères de sélection donnant chacun lieu à une attribution de 10 points maximum. [Vous pouvez en apprendre davantage dans les Directives de subvention du Fonds citoyen.](#)
- être visibles le plus possible afin de sensibiliser le plus grand nombre à la rencontre du pays voisin. Vous pouvez trouver des conseils et du matériel pour la communication dans notre [kit de communication](#).

### Quels sont les frais couverts ?

Les projets pour la Journée franco-allemande sont soutenus dans **3 catégories** :

- jusqu'à 5 000 €
- jusqu'à 10 000 €
- jusqu'à 50 000 €

Jusqu'à **80% des frais** peuvent être financés, par ex. pour les trajets aller et retour, le séjour, l'organisation, le matériel, les formations ou les honoraires.

**Participer !**



Deutsch-Französischer Bürgerfonds

Umgesetzt vom DFJW

Molkenmarkt 1 • 10179 Berlin • tel +49 30 288 757 82  
[info@buergerfonds.eu](mailto:info@buergerfonds.eu) • [www.buergerfonds.eu](http://www.buergerfonds.eu)

Fonds citoyen franco-allemand

Mis en œuvre par l'OFAJ

51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris • tél +33 1 40 78 18 82  
[info@fondscitoyen.eu](mailto:info@fondscitoyen.eu) • [fondscitoyen.eu](http://fondscitoyen.eu)